

Compte rendu succinct *des délibérations du conseil municipal du 20 juin 2006

* le compte rendu global est consultable à la mairie, sur simple demande

- | | |
|---|------------------------------------|
| ▪ Séance du20 juin 2006 | Nombre de membres en exercice : 13 |
| ▪ Date de la convocation9 juin 2006 | Nombre de votants : 11 |
| ▪ Date d'affichage27 juin 2006 | Nombre de procurations : |

L'an deux mille six, le vingt juin à 20 h 30, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le neuf juin 2006, s'est réuni en session extraordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. M. BRAULT, Maire,

Présents : BRAULT Michel, BARBOT James, BEAUMONT Philippe, POUGNARD Dominique, BOUCHAUD Guy, DELGUTTE Stéphanie, Alain Fort, BASTIEN Claire, TROUVÉ Yannick, TESSIER Raymond, SABOURIN Hervé

Absents excusés : GUIOCHON Rémy, BOUCHENY Patrick,

Secrétaire de séance : DELGUTTE Stéphanie

Enquête publique « Les Jardins de la Plaine du Lac

L'enquête publique a eu lieu : Aucune observation n'a été notée, le commissaire enquêteur a rendu son rapport avec conclusions motivées et propose un avis favorable, la commission voirie propose également un avis favorable.

Le conseil municipal décide que les V.R.D. et espaces verts du lotissement *Les Jardins de la Plaine du Lac* seront pris en charge par la commune.

Extension du réseau d'électrification aux Sanguinières

Une demande de permis de lotir a été déposée sur un terrain sis au lieu-dit Les Sanguinières. Ce projet implique de renforcer le réseau électrique existant. **Le conseil municipal donne son accord pour que le renforcement du réseau électrique soit financé par la commune avec application de la PVR sur l'unité foncière (60% commune et 40% lotisseur).**

Marché public « extension et amélioration de la salle polyvalente et de la salle associative attenante»

Le conseil municipal décide de lancer une consultation par procédure adaptée au lieu d'un appel d'offres ouvert.

Organisation des festivités du 14 juillet

Le prix du repas est fixé aux sommes suivantes : 1 € pour les habitants de Fors, 5 € pour les extérieurs, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

Augmentation des heures hebdomadaires d'un agent des services techniques

Le conseil municipal donne son accord pour que le temps de travail hebdomadaire annualisé de l'agent passe de 5,25/35èmes à 12,46/35èmes.

Edition d'une plaquette sur le communal de Fors

A la suite de la réunion d'information sur le communal, l'association a mis en page une plaquette d'information intitulée *les prairies communales de Fors*. Le conseil municipal donne son accord pour que la commune fasse **éditer 800 dépliant pour un coût global de 351,10 € TTC.**

9. Information sur le Centre de loisirs cet été

Le thème : vacances utiles

Dates d'ouverture : du 10 juillet au 04 août.

Inscriptions :

- 1ère semaine47 enfants
- 2ème semaine43 enfants
- 3ème semaine40 enfants
- 4ème semaine27 enfants